

## Bonus et primes : le (résistible) chantage des « compétents »

Frédéric Lordon  
(CNRS, CSE)

De la crise que connut la Grèce antique issue de la décomposition de la royauté mycénienne en la première agora, Jean-Pierre Vernant, citant Theognis, indique très clairement le germe : « *Ceux qui aujourd'hui ont le plus convoitent le double. La richesse, ta chrémata, devient chez l'homme folie, aphrosunè* »<sup>1</sup>. Et Vernant, décrivant l'état des mœurs de cette Grèce du VI<sup>ème</sup> siècle en crise d'ajouter pour sa part : « *Qui possède veut plus encore. La richesse finit par n'avoir plus d'autre objet qu'elle-même (...), elle devient sa propre fin, elle se pose comme besoin universel, insatiable, illimité, que rien ne pourra jamais assouvir. A la racine de la richesse, on découvre donc une nature viciée, une volonté déviée et mauvaise, une pleonexia : désir d'avoir plus que les autres, plus que sa part, toute la part. Koros, hubris<sup>2</sup>, pleonexia sont les formes de déraison que revêt, à l'âge de Fer, la morgue aristocratique, cet esprit d'Eris<sup>3</sup> qui, au lieu d'une noble émulation, ne peut plus enfanter qu'injustice, oppression, dusnomia<sup>4</sup> »<sup>5</sup>.*

Il n'y a sans doute pas pire erreur historiographique que l'anachronisme c'est-à-dire, quand leur écart est trop important, la lecture d'une époque par rabattement d'une autre – or de la Grèce antique à notre société, tout ou presque diffère, et jusqu'aux catégories les plus fondamentales de l'esprit humain. Mais le droit à l'analogie reste intact, dès lors qu'il est capable de contrôle réflexif et se sait lui-même, et il faudrait être atteint d'autisme méthodologique pour n'être pas sensible à cette évocation hellénistique ni tirer quelques parallèles. Peu importe qu'Athènes ne soit pas Wall Street : ces textes nous parlent et disent une vérité qui fait terriblement sens dans les deux cas : le déchaînement sans frein de la pulsion d'accumulation ravage les sociétés. On peut d'autant moins échapper à ce rapprochement d'époques, fussent-elles par ailleurs si dissemblables, que les termes mêmes dans lesquels la société grecque se représente son propre état de crise résonnent

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, PUF, 1962, p. 81 (réed. 2004).

<sup>2</sup> *Koros*, le dédain orgueilleux ; *hubris*, le délire des grandeurs et l'ambition illimitée.

<sup>3</sup> *Eris* : dans sa version positive l'émulation, dans sa version négative la discorde.

<sup>4</sup> *Dusnomia*, la perturbation de l'ordre social.

<sup>5</sup> Jean-Pierre Vernant, *op. cit.*, p. 81

immédiatement avec notre situation contemporaine, et que le registre d'une étiologie de la décomposition morale est bien celui qui convient dans les deux cas.

### **La grande résurgence des inégalités**

Vernant ne donne pas de détail quant aux schèmes et aux croyances, s'il y en eut, qui purent servir, un temps, d'assise légitimatrice à l'enrichissement sans frein de quelques uns. C'est peut-être là une différence avec notre époque qui, elle, n'aura pas manqué d'être intarissable sur la question. C'est qu'il en fallait du travail de rationalisation pour rendre socialement tolérables des polarisations de revenus et de fortunes incompréhensibles, comme sorties des congélateurs de l'histoire puisque la répartition secondaire<sup>6</sup> dans les années 2000 a retrouvé presque à l'identique sa structure... des années 1920, sorte de « retour vers le futur » qui en dit long sur la prétention générale du capitalisme au *progrès* social. Il fallait donc une certaine propension au ravissement pour s'extasier, comme certains, à propos de la « stabilisation des inégalités » en France, constat parfaitement myope, et seulement explicable par la combinaison du désir de croire et de l'insuffisant pouvoir de résolution des instruments d'optique. Certes, le rapport entre le revenu moyen du décile supérieur et celui du décile inférieur ne s'est pas sensiblement dégradé<sup>7</sup>. Mais cet indicateur grossier loupe tout ou presque de l'évolution des inégalités et notamment des grands mouvements qui ont rebattu les cartes à l'intérieur même du décile supérieur.

Il est utile pour commencer d'indiquer qu'on entre dans ce décile le plus aisé avec un revenu annuel de 33.190 euros en 2006<sup>8</sup>... donnée de nature à relativiser la notion de « richesse » que suggère spontanément l'idée des « 10% les plus riches ». C'est bien parce que ce décile a perdu toute homogénéité, et que les moins riches des plus riches ne sont pas si riches, que le ratio décile supérieur / décile inférieur en termes de revenu *moyen* n'a pas explosé. Mais à l'intérieur du décile supérieur, la variance est devenue extrême. Entre ceux du bas – à 33.000 euros l'an – et ceux du haut, il n'y a plus aucune commune mesure. Il faut en fait commencer à regarder le décile supérieur du décile supérieur (soit le centile supérieur, les 1% les plus riches) pour commencer à apercevoir quelque chose de significatif, et encore. Pourvu qu'on dispose d'une optique de précision il est préférable de scruter les 0,1%, voire

---

<sup>6</sup> Par opposition à la « répartition primaire » qui indique les parts respectives des salaires et des profits dans la valeur ajoutée, la « répartition secondaire » indique la façon dont le revenu global des ménages est distribué entre les différents groupes sociaux.

<sup>7</sup> Le rapport du revenu moyen du décile supérieur et du revenu moyen du décile inférieur est respectivement de 5,62%, 5,63%, 5,69% pour les années 2003, 2004, 2005, mais passe tout de même de 6,62% à 6,75% de 2005 à 2006 (dans la nouvelle construction de l'indicateur statistique initiée à partir de 2005). Voir *France, portrait social, édition 2008*, éditions de l'INSEE, p. 119.

<sup>8</sup> *INSEE Première*, n° 1203, juillet 2008.

les 0,01% les plus riches pour voir vraiment ce qui se passe et comprendre ce qu'inégalité veut dire. Pour qui douterait que des évolutions s'y produisent à grande vitesse et que l'intérieur même du décile est en train de s'étirer prodigieusement, Camille Landais rappelle que, là où le revenu fiscal déclaré de 90% de la population française a augmenté de 4,6% entre 1998 et 2006, celui du 1% supérieur a augmenté de 19,4%, celui du 0,1% de 32%... et celui du 0,01% de 42,6%<sup>9</sup> !

A part les revenus du capital en général, ce sont les revenus des hauts salariés de la finance ou « proches de la finance » – on entendra par là tous les patrons, quasi-patrons (fonction de direction générale) et autres cadres très supérieurs dont la rémunération incorpore une forte composante financière (stock-options) – qui expliquent pour l'essentiel l'explosion inégalitaire. Rien d'étonnant donc que ce soit à leur sujet que la pensée libérale ait consacré le plus clair de son attention – l'effort de fabrication légitimatrice se devait d'être à la hauteur de l'énormité de ce qui demandait à être légitimé... Comme on sait, à la fin des fins, ces flots de discours ne sont jamais que l'infinie déclinaison d'une seule « idée » : le *mérite*. Il fallait déjà un travail idéologique intense pour faire accepter que le rapport entre le salaire ouvrier moyen et le salaire patronal soit passé de 1 pour 30 à 1 pour 300, variation qui, dans les équations morales-libérales du mérite, ne peut avoir d'autre signification que la soudaine multiplication par dix du mérite relatif patronal. On notera au passage la nécessité d'en appeler à de subtils arguments qualitatifs, car en termes purement extensif de temps travaillé et en faisant l'hypothèse maximale que les patrons ne dorment plus du tout, ils ne pourraient jamais travailler que trois fois plus qu'un ouvrier faisant ses huit heures quotidiennes, du moins temps que la journée astronomique refuse la rupture sarkozyste et demeure stupidement bloquée à 24 heures. C'est donc que le temps patronal est devenu d'une essence supérieure, ou que leur productivité s'est accrue dans des proportions sans commune mesure avec le reste de la population active.

### **Pendant la débâcle, l'enrichissement continue**

Les périodes fastes rendaient déjà malcommode de faire avaler ces rémunérations hors norme avec pour seul motif l'argument du « mérite », mais que dire de leur persistance quand tout n'est plus que déconfiture ? Car c'est peut-être l'une des caractéristiques sociales les plus frappantes de la crise, et en même temps les plus symptomatiques de la *dusnomia*<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> Camille Landais, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », *document de l'Ecole d'Economie de Paris*, juin 2007.

<sup>10</sup> Voir note 4 *supra*.

contemporaine, qu'elle porte d'ailleurs à une extrémité inouïe : les fortunés ne veulent plus rien céder. Père Ubu déjà : « Encore une fois, je veux m'enrichir, je ne lâcherai pas un sou » (*Ubu Roi*, acte II, scène 7). Devenus en ce sens ubuesques sans qu'on s'en aperçoive et pour cette seule raison que leur mise est moins ridicule (pas de guidouille, pas de crochet à merdre, parfois des gros ventres mais pas de serpent dessinés), les très riches du capital – industriel et surtout financier – ont eu deux décennies pour liquider les complexes de l'enrichissement hérités de la période fordienne, où des écarts maximaux de 1 à 30 faisaient normes, limitant *de facto* les ostentations de richesse socialement tolérables, et pour installer progressivement une nouvelle norme, on pourrait même dire une norme d'un nouveau type : la norme du *maximum*, c'est-à-dire de l'illimité. La nouvelle norme, c'est qu'il n'y a plus de norme, et donc plus rien qui retienne ni les mouvements de captation ni ceux de démonstration. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans le détail des transformations de structures qui ont rendu possible pareille évolution, notamment en matière de rémunérations patronales<sup>11</sup>, mais de refaire ce constat, maintenant de sens commun, des effets moraux de trois décennies qui ont vu d'abord les riches relever la tête, puis se déboutonner franchement, et enfin ne plus connaître aucune retenue – on ne sait plus où piocher parmi les innombrables anecdotes racontant chacune à leur manière les affranchissements de l'indécence, depuis le mariage de l'héritière Arnault jusqu'à la conversion proclamée aux valeurs de l'argent du premier personnage de l'Etat, en passant par la dérive sans fin de la goinfrerie patronale attestée par les statistiques annuelles des rémunérations du CAC40.

La période ouverte par la crise ajoute cependant une touche inattendue – et en même temps tellement prévisible par simple extrapolation – avec le refus caparaçonné de « bon droit » de lâcher quoi que ce soit, stock-options, bonus ou parachutes dorés, au moment de la grande débâcle. L'erreur consisterait à voir une forme de défi social, ou de provocation ouverte, là où il n'y a pas autre chose que le sentiment d'un « acquis légitime », finalement pareil en son genre à celui que les engrais reprochent aux plus modestes de défendre, eux sous le nom d'« acquis sociaux » – et l'on voit sans peine l'abîme qui sépare ces deux sortes d'acquis. Que les classes intéressées puissent nourrir un sentiment de « légitimité » à propos de la richesse et penser sa croissance « naturelle », ou au moins son irréversibilité, comme un « droit », c'est le genre d'indice qui, en raccourci, en dit plus long sur une époque que n'importe quelle analyse et livre tout d'un certain état de décomposition morale dont le lieu exclusif est en haut.

---

<sup>11</sup> Voir Robert Boyer, « How to control and reward managers? The paradox of the 90s. From optimal contract theory to a political economy approach », document de travail de la Régulation, n° 2005-1.

Il ne faut pas se méprendre sur le sens du mot « moral » tel qu'il est employé ici. « Moral » parle de l'état des mœurs et dit positivement<sup>12</sup> où en sont les plus fortunés dans leur rapport à eux-mêmes et au reste de la société. C'est pourquoi rien ne serait plus faux, dressant un tableau où l'état moral a sa part, que d'imaginer l'analyse enfermée par le fait dans le registre conséquent des solutions « par la vertu ». Indiquer l'état moral d'une société, ou plutôt d'une classe, n'implique en rien que sa réforme soit à la portée d'une reprise morale de la classe par elle-même, comme par un sursaut de vertu ou, dans les termes du sabir contemporain, un geste d'« éthique » – elle débouche même la plupart du temps sur la conclusion exactement inverse. C'est qu'il est temps de prendre acte du naufrage définitif de la régulation du capitalisme par la vertu qui, pour ramener les enrichis à la raison, n'a jamais eu d'autre ressource que leur bonne conscience et leur bon-vouloir, avec les brillants résultats que l'on sait – et que l'on pouvait imaginer dès le début<sup>13</sup>. Car voilà beau temps que la corporation des privilégiés – les vrais – sent monter le flot de la critique et jure qu'elle va « d'elle-même » y apporter une réponse. De la même manière que la finance a juré, crise après crise, que rien n'était pire que la réglementation, serment qui était le plus sûr passeport pour leur reconduction éternelle, comme en témoigne la crise des subprimes quelques années après les solennelles promesses du krach Internet, le patronat en matière de rémunérations exorbitantes s'engage sur tous les tons à l'auto-modération et, pareil aux hallebardiers de l'Opéra, chante « marchons ! marchons ! » en piétinant sur place – avec l'intention manifeste de ne pas faire un pas.

### **Totalement désinhibés**

A défaut d'un tableau d'ensemble, il n'est pas inutile de donner quelques échantillons d'éthique et d'autorégulation pour l'édification tardive des amis de la vertu. Avant que ne soit formalisé en fin d'année 2008 son rachat par Bank of America, John Thain, président de Merrill Lynch a décidé que lui-même et ses troupes avaient bien mérité un dernier petit bonus pour la route – entre 4 et 5 milliards de dollars, alors même que Merrill apporte en « dot » à son mariage 15 milliards de pertes qui ont conduit le Trésor US à lui fournir 20 milliards de dollars supplémentaires d'argent public et une garantie de reprise de perte de... 118 milliards. Pendant ce temps M. Thain a jugé important de refaire la décoration de son bureau : 1,2

---

<sup>12</sup> Pour le public qui n'est pas familier des concepts de la science sociale, il faut rappeler que « positif » ne signifie pas, comme dans le langage courant, « approuvé » ou « valorisé positivement » et, en ce sens, ne s'oppose pas à « négatif », mais à « normatif » : « positif » qualifie *ce qui est* tel que c'est, par opposition à « normatif » qui parle de « ce qui devrait être ».

<sup>13</sup> A ce sujet, Frédéric Lordon, *Et la vertu sauvera le monde... Après la crise financière, le salut par l'« éthique » ?*, Raisons d'agir, 2003.

millions de dollars – après tout puisque l’argent public ne manque pas... La direction de la banque Citi pour sa part n’a pas pu résister au gros caprice d’un nouveau jet à 50 millions de dollars (et aussi de quelques hélicoptères). Attention, l’engin en vaut la peine : « un confort sans concession » promet le dépliant – on veut bien le croire. Citi, qui a laissé plus de 50 milliards de dollars sur les subprimes, est l’objet de l’un des plus gros plans de sauvetage public particuliers, à 300 milliards de dollars. Les unités de Lehman Brothers reprise par Nomura Securities par exemple, pour la zone Asie, ou les traders de Bear Stearns récupérés par JP Morgan ont vu leur régime « bonus » préservé voire même étendu... Même *The Economist*, qui passerait difficilement pour un ennemi de la finance, en a la nausée et parle de « pillage »<sup>14</sup>, voire de « racket »<sup>15</sup> – il est vrai que même pour le défenseur acharné de la méritocratie financière, le fait que 2008 soit la sixième plus grosse année en matière de bonus – au cœur d’une crise séculaire – est un peu difficile avaler. Et pour nous donc... Pendant ce temps le président Sarkozy se gargarise d’avoir fait renoncer trois présidents de banques françaises à leurs bonus. Et vient de se souvenir de ceux de la cohorte des traders qu’on s’était bien gardé d’évoquer jusqu’ici, et auxquels on s’apprête à réserver les terribles rigueurs d’un « code d’éthique » de plus...

Il faut au moins accorder à la finance début de siècle un estomac hors du commun, et il y a comme ça des performances dans le cynisme qui forceraient presque l’admiration. C’est qu’en effet il faut avoir atteint les derniers degrés de la désinhibition collective pour, ayant d’abord accumulé dans des proportions défiant le sens commun pendant la bulle, puis fait éclater un séisme financier dont les conséquences frappent le corps social n’ayant eu aucune part ni aux profits antérieurs ni à la responsabilité du désastre, venir sans la moindre vergogne tendre la sébile au guichet de l’Etat... et prendre l’argent public avec pour seule intention de maintenir le train de vie et de prolonger l’âge d’or. Car, ainsi que les gouvernements déconfits commencent à s’en apercevoir, les plans d’aide servent à tout sauf à relancer le crédit. Bien sûr il n’y va pas que du mauvais vouloir bancaire dans cette brutale contraction du crédit, et des problèmes de coordination macroéconomiques y ont toute leur part<sup>16</sup>. Mais il est permis de parler d’effondrement moral au moment où, les agents les plus argentés – et il faut ici tenir ensemble aussi bien les institutions que les individus, les banques et les banquiers – invraisemblables récipiendaires de la solidarité nationale (!), et dans des proportions auxquelles aucun autre groupe social, si nombreux et si défavorisé fût-il, ne pourrait

---

<sup>14</sup> « Looting stars », *The Economist*, 31 janvier 2009.

<sup>15</sup> « The bonus racket », *The Economist*, 31 janvier 2009.

<sup>16</sup> Voir « Pour un système socialisé du crédit ».

prétendre, n'ont pas même l'élémentaire réflexe de décence qui consisterait à porter moins beau et à en rabattre un peu, bref à consentir une sorte de contre-don sous la forme de quelques renoncements symboliques. Mais non ! Comme Ubu, ils ne lâcheront rien. On n'a que l'embarras du choix pour puiser dans le stock des anecdotes significatives entre le séminaire-relaxation de luxe pour les hauts cadres d'AIG (le plus gros assureur étasunien) le jour ou presque de l'annonce de sa faillite et du plus vaste plan de sauvetage public jamais lancé aux Etats-Unis, jusqu'au banquet monégasque à 150.000 euros pour 50 cadres de Fortis, là aussi la semaine où la banque est faillie et rattrapée par 11,2 milliards d'euros de recapitalisation aux frais du contribuable<sup>17</sup>, en passant par les tapis à 90.000 dollars du bureau de M. Thain, président de Merrill Lynch ; et pour tous les arcboutés qui continuent de s'efforcer de justifier l'injustifiable et renverront ce genre de faits soit à l'ordre du détail insignifiant soit au registre de la dénonciation « populiste », il faut rappeler que le pointillisme est aussi une manière de composer des tableaux, et que ces « anecdotes », qu'on pourrait multiplier sur simple demande, sont les manifestations de ce que même la presse financière qualifie de « culture », au sens d'un ensemble d'habitudes incrustées, constituées en système, et devenu une norme autorisant des comportements auxquels les intéressés ne trouvent plus rien de répréhensible. On pouvait penser le « prend l'oseille et tire toi » réservé au registre comique de Woody Allen, ou bien à celui du grand banditisme. Il apparaît partagé par une partie moins attendue de la population, pas exactement la plus à plaindre, jusqu'ici connue pour sa dénonciation écoeurée de mépris de l'impéritie de l'Etat, mais pas gênée le moins du monde d'émarger à ses guichets, et pas davantage décidée à émettre le moindre remords.

### « Sans bonus, les traders s'en iront » – et pourquoi pas ?...

Il est vrai que les « mécanismes du marché » sont mobilisables *ad libitum* pour fournir les « raisons » que les normes de la simple décence se refusent à donner. Aussi la défense s'organise-t-elle promptement autour des fatalités de la concurrence. Car on ne pourrait cesser d'engraisser les traders sauf « à les voir partir pour la concurrence » : « *les bonus, c'est un élément concurrentiel, explique le porte-parole d'un grand établissement interrogé par Le Monde, si on dit aux traders qu'ils n'auront plus de bonus, on n'aura plus de traders* »<sup>18</sup>. Quoique se soustrayant d'emblée au registre moral et invoquant les pures lois de l'économie, il y a d'abord dans ce propos la manifestation en mots de l'abolition de toute régulation interne et d'une provocation de fait, sinon d'intention, lancée à la face de la société. Mais il y

<sup>17</sup> En fait *des* contribuables ; belges, luxembourgeois et néerlandais.

<sup>18</sup> « Les banques préservent les bonus de leurs traders », *Le Monde*, 30 janvier 2009.

a surtout – sans doute à son corps défendant ! – l’ouverture d’une perspective qui ne manque pas d’intérêt : plus de bonus = plus de traders... Et après tout, pourquoi pas ?...

C’est en ce point précis que la rationalisation des bonus, croyant s’exonérer de reproches pour en appeler aux mécanismes impersonnels du « marché » – le « marché des traders » – s’enfonce en fait un peu plus dans l’ignoble et élève au carré le dégoût qu’elle croyait dissiper, en ajoutant à la persistance dans l’indéfendable une forme de chantage particulièrement caractéristique du capitalisme mondialisé, le chantage des compétents : « retenez nous (avec beaucoup de sous), sinon nous partons ». Tous ces gens n’ont visiblement pas saisi que leurs exploits, maintenant consignés par l’histoire sous le nom générique « subprime », ne donne pas d’autre envie que de leur désigner la porte et de les prier de ne la passer que dans un sens.

Qu’on n’aille surtout pas croire qu’il s’agirait là d’une réaction d’humeur. Tout au contraire, il s’agit d’une réponse des plus rationnelles. En premier lieu parce que le rapport de force n’est pas de leur côté : qu’ils partent c’est très bien, mais pour aller où ?... L’industrie financière licencie par charrettes entières et si quelques uns parmi eux retrouvaient un poste ailleurs, il est très clair que le gros de la troupe resterait sur le carreau. Vous désirez partir parce qu’il n’y a plus assez d’euros ? Chiche !

En deuxième lieu parce que la fuite des « compétents » – on rit tout de même de se voir employer pareil terme à propos des producteurs d’un désastre d’échelle historique – n’aurait finalement que des avantages du point de vue de la souhaitable transformation d’ensemble des structures de la finance. Si, en effet, cette transformation doit être opérée, entre autres, dans le sens d’une réduction des nuisances de ladite « innovation financière » et d’une « désophistication » générale de produits dont la complexité a cessé depuis longtemps d’être convenablement maîtrisée par les opérateurs pour nourrir des risques hors de tout contrôle<sup>19</sup>, alors il n’y a aucun regret à voir partir les plus « brillants » de ces supposés cerveaux vers d’autres cieux en ne gardant que les plus rustiques, à qui l’on ne confiera donc que les produits les plus simples... donc les plus maîtrisables et les moins risqués – exactement ce qu’il nous faut ! La finance, qui a eu la mauvaise idée de lier ensemble « compétence », complexité et risque de catastrophe, ne s’est donc pas aperçue qu’elle fournissait elle-même les armes pour se faire battre, et dissuader absolument les prises d’otages de ses compétents ; et l’on se demande en effet comment une crise de pareille

---

<sup>19</sup> Pour un argument plus substantiel sur ce point, voir Frédéric Lordon, « Réguler ou refondre ? Les insuffisances des stratégies prudentielles », texte non publié en cours de soumission à une revue académique, disponible auprès de l’auteur.

ampleur, où les ressorts même de l'innovation financière sont directement en cause, pourrait ne pas conduire à rapprocher la célébration des « compétents » et l'énormité du désastre dont ils ont été les auteurs, pour en tirer la conclusion qui s'impose avec la force de l'évidence : pas de bonus ou la porte !

### **Fuite des patrons, hémorragie de compétence ?**

L'argument ne vaut pas que pour la sphère des marchés financiers, car c'est la même invocation de la compétence qui prétend ordinairement justifier les extravagantes rémunérations patronales. Pour reprendre une objection formellement semblable à celle qui a déjà été avancée précédemment, il faudrait l'hypothèse d'une brutale et miraculeuse élévation de la compétence patronale en une décennie pour justifier dans les mêmes proportions le bond de leurs émoluments. Ainsi il faudrait tout donner aux patrons, sorte d'équivalents des « Trésors nationaux vivants » japonais (quoique ceux-ci ne réclament pas d'argent), et souscrire à toutes leurs demandes – auxquelles, dans ces conditions, on ne voit pas ce qui viendrait y mettre une borne – sauf à encourir la pire des déconvenues : les voir partir. Et l'argument fait tache d'huile, s'étendant non plus seulement aux compétents mais aussi aux fortunés, que nous ne saurons jamais assez remercier d'investir ici leur précieux capital, sans lequel etc.

On n'a que l'embarras du choix pour ramasser des échantillons de cette increvable rhétorique de la compétence, ultime redoute de la défense-et-illustration des gros salaires en temps de crise, à ceci près que la déroute des compétents a atteint un degré si manifeste qu'elle en ferait presque fourcher les langues les plus boisées. A la suite de la décision du président Obama de limiter réglementairement la rémunération des présidents d'entreprises récipiendaires d'aides d'Etat, *La Tribune* interroge Laurence Parisot, présidente du Medef<sup>20</sup>.

*La Tribune — Barack Obama a décidé de fixer à 500.000 dollars la rémunération annuelle maximale des dirigeants bénéficiant d'aides publiques. Est-ce une bonne chose ?*

*Laurence Parisot — C'est un grand risque. C'est le risque que partent des hommes ou des femmes qui sont peut-être pour partie responsables du drame économique actuel. Mais qui sont aussi les plus compétents pour mettre en place des solutions.*

Laurence Parisot est sans doute connue de longue date pour son agilité intellectuelle, mais il faut bien reconnaître qu'en cette occasion elle se surpasse absolument. Tant de choses en si peu de mots... – l'esprit patronal a un pouvoir de concentration dont les limites n'ont

---

<sup>20</sup> *La Tribune*, 5 février 2009.

toujours pas été entrevues. Qui sont les dirigeants des entreprises naufragées ? « Des hommes et des femmes » dans leur pure, simple et commune humanité – qu'on méconnaît trop souvent : ils, elles sont comme vous et moi. Certes, ils, elles sont « *peut-être* responsables » du désastre, mais peut-être seulement – car on en parle, on en parle, or on n'est sûr de rien. A supposer qu'une enquête approfondie conclue à la possibilité de leur imputer quoi que ce soit, on gardera en tête que cette responsabilité ne saurait être que partielle – « *pour partie* ». Très logiquement cependant, l'ampleur de la catastrophe – « *le drame économique actuel* » tout de même... – ne peut en aucun cas conduire à mettre en doute la compétence des intéressés, sans doute pour la bonne raison que leur responsabilité n'est que partielle et éventuelle, mais aussi, on le sent bien, pour une raison plus profonde et plus générique, quoique son caractère de parfaite évidence rende en même temps difficile de le définir plus précisément. Il s'en suit en tout cas avec la force d'un syllogisme aristotélicien que ces gens-là sont les plus qualifiés pour réparer ce qu'ils ont magistralement détruit. Si cette conséquence ne peut être repoussée par aucun esprit correctement constitué, il s'en déduit l'ultime conclusion que leur rémunération ne peut souffrir d'être limitée – on sent même que Laurence Parisot, dans un climat adverse d'hostilité populacière, reste, par sagesse, un peu « en dedans » et qu'elle est empêchée d'aller jusqu'où elle voudrait puisque que sa pensée pleinement dépliée plaiderait sans doute pour quelques légitimes augmentations, considérant, par un argument d'asymétrie, que reconstruire est souvent beaucoup plus difficile – et partant méritoire – que détruire.

En tout cas nous voilà – une fois de plus – avertis : ce serait « un grand risque ». Le risque de « les voir partir ». Tout autre que Laurence Parisot conclurait que ce serait plutôt un risque de les voir *rester*, et qu'en ce sens, à défaut d'un congédiement immédiat – la seule solution véritablement raisonnable – une incitation en forme de réduction monétaire carabinée s'impose. Aussi, révélant par incidence les derniers degrés de l'enfermement idéologique où la patronne du Medef s'enfonce, à moins que ce ne soit l'insulte joyeuse et délibérée à l'élémentaire intelligence de ceux à qui elle s'adresse, la crise fait-elle voler en éclat les impostures de la compétence, mais pour simplement leur donner le relief hors du commun que n'a pas l'ordinaire chronique à bas bruit des ratages patronaux en temps ordinaires.

### **Compétents et incompétents, maîtres et élèves**

Mais, dans cette interview donnée par Laurence Parisot, et sans doute appelée à entrer dans les archives de la crise, il n'y a pas la moindre trace de malignité, sauf à supposer une vocation profondément dada qui se manifesterait ici pour la première fois. Car, en effet, c'est une sorte d'exploit de porter la logomachie de la compétence à ses dernières extrémités, et

sans la moindre vacillation de ridicule, en n'hésitant pas à déclarer : « *J'ai été frappée de voir que même les grands habitués de Davos, ceux qui connaissent toutes les clés de l'économie et de la finance, ont du mal à y voir clair et à penser l'après* »<sup>21</sup>. Même les organisateurs du « sommet » de Davos y voient moins trouble... En octobre 2008, par un accès de lucidité tardive, Kevin Steinberg, directeur opérationnel du WEF (World Economic Forum) fait un *mea culpa* étonnamment rapporté par Bloomberg, agence d'information financière jusqu'ici peu portée à la critique des financiers : « *les énormes sommes d'argent déversées en notes somptuaires à Davos par les célébrités de Wall Street ont contribué à la complaisance des organisateurs du forum et les a conduits à flatter publiquement leurs points de vue, leurs desiderata et leur statut d'invités superstars* »<sup>22</sup>. Klaus Schwab, le président du WEF y ajoute une touche d'hypocrisie rétrospective en déplorant que la finance n'ait rien voulu entendre – on n'a pas non plus souvenir d'avoir beaucoup entendu ses propres avertissements... – : « *ils savaient qu'un regard tant soit peu sérieux aux fondamentaux économiques montrait que la situation était instable. C'était du déni, un déni psychologique total* »<sup>23</sup> ; et à propos de l'ambiance davossienne tournée progressivement à la *party* de luxe (« *The partying crept in...* »), Schwab promet solennellement : « *Ceci n'arrivera plus...* » – un invité de longue date de la *party* corrige plus lucidement : « *Un exercice de modération est quelque chose que le secteur privé ne fait pas très bien...* »<sup>24</sup>

Il n'y a que dans les yeux d'enfant de Mme Parisot que toutes les lumières de Davos scintillent encore. Que les grands concierges de la mondialisation – ceux « *qui ont toutes les clés* » – n'y voient goutte, c'est pour elle à la fois un mystère incompréhensible et néanmoins un motif d'admiration continuée, en tout cas certainement pas une raison de remettre en cause la « grandeur » des luminaires davossiens, même s'ils éclairent à peine une bordure de trottoir. Dans une logique si particulière, mais si cohérente dans le délire, on ne s'étonnera pas qu'elle en conclue *a contrario* en l'inquiétant creusement du fossé entre les « compétents » et les « incompetents » : « *On peut comprendre qu'a fortiori un salarié qui n'est pas censé lire des cours d'économie tous les matins soit vraiment stupéfait et par conséquent très angoissé par la situation* »<sup>25</sup>. Mme Parisot aurait sans doute du mal à comprendre que c'est de l'entendre tenir ce genre de propos qui laisse « vraiment stupéfait », mais cependant moins « angoissé » qu'encouragé à s'opposer à elle par des moyens qui, à ce stade de

---

<sup>21</sup> *Id.*

<sup>22</sup> Craig Copetas, « "Out of control" Wall Street Chiefs Spurned Warnings at Davos », Bloomberg, 24 octobre 2008.

<sup>23</sup> Cité par Craig Copetas, *art. cit.*

<sup>24</sup> William Browder, fondateur de Hermitage Capital Management Ltd, cité par Craig Copetas, *art. cit.*

<sup>25</sup> *La Tribune*, *art. cit.*

désorganisation intellectuelle, ne pourront plus être purement discursifs. A sa décharge, accordons lui de ne faire que persister dans un partage de la compétence que toutes les élites libérales avant elle ont travaillé à établir et en lequel on pourrait voir l'une des composantes de l'exercice de la domination à l'époque individualiste, formes douces du pouvoir d'imposer qui s'habillent sans cesse de psychologie et de pédagogie, et ont conduit, en économie à l'éclosion d'une série d'organismes spécialement dédiés à « l'explication » de l'économie à ceux qui ne la « comprennent pas » – il faudrait plutôt dire : qui ne la comprennent pas *comme il faut* – comme l'Institut pour l'Education Financière du Public, ou le Codice, Conseil pour la Diffusion de la Culture Economique, qu'on rebaptiserait avantageusement en Coboce, comme Comité pour le Bourrage de Crâne Economique. Il est donc évident pour Mme Parisot que l'énormité de la faillite financière – dont le corrélat nécessaire, quoique encore invisible à ses yeux, est une faillite intellectuelle de même proportion – ne saurait pour autant remettre en cause le partage des dirigeants et des dirigés, c'est-à-dire des enseignants et des enseignés, et que la compétence dûment rémunérée demeure le propre des mêmes sans rien avoir perdu de sa légitimité.

### **Ils sont plus dispensables qu'ils ne croient**

Il est à craindre que, jusque dans « le camp » de Mme Parisot, le mélange de franche bêtise et de cynisme en roue libre requis pour tenir de pareils propos se fasse de plus en plus rare, même si dans un premier de temps, la solidarité de classe suggère à tous les faillis de faire bloc et de ne pas concéder à haute voix ce que l'évidence impose pourtant. Car c'est une forme de vie qu'il s'agit de défendre, la vie à millions – de celles qu'on n'abandonne pas facilement. C'est pourquoi seule une force extérieure leur fera lâcher ce qu'ils ne lâcheront jamais d'eux-mêmes. L'interdiction des bonus pour les traders, la limitation drastique des écarts de salaire dans l'entreprise, par exemple à un rapport qui reviendrait à 1 pour 30 ou 1 pour 20, l'intégration des revenus financiers dans la fiscalité ordinaire, le relèvement des taux marginaux d'imposition à des niveaux qui conviennent aux revenus produits par les fortunes constituées pendant les deux décennies passées – Paul Krugman rappelle opportunément que l'administration Roosevelt n'hésita pas à relever ses taux jusqu'à 80% puis 90%<sup>26</sup>, et nous découvrons tout d'un coup les marges inutilisées d'une politique de justice sociale – : toutes ces choses peuvent être envisagées sans qu'à aucun moment ne se produisent les catastrophes dont les « compétents » agitent sans cesse la menace, puisque d'une part, les compétents,

---

<sup>26</sup> Paul Krugman, *L'Amérique que nous voulons*, Flammarion, 2008.

assez souvent, ne le sont pas et que, d'autre part, si certains d'entre eux l'étaient vraiment et venaient à partir, d'autres attendent derrière eux avec une grande envie de prendre leur place !

C'est ici qu'apparaît ce coup de force idéologique magnifiquement réussi consistant à avoir imposé la tautologie selon laquelle ceux qui sont au pouvoir sont nécessairement compétents *puisque'ils sont au pouvoir*. L'« évidence de la compétence » y est ainsi constituée par un renversement dans lequel la détention de la compétence est moins la cause réelle de l'arrivée au pouvoir que la détention du pouvoir n'est la preuve supposée de la possession de compétence. Cette inversion a bien sûr pour effet de rejeter dans le groupe des non-compétents ceux qui ne sont pas au pouvoir... et de faire oublier que, parmi ceux qui ne l'ont pas, il s'en trouve probablement qui l'exerceraient bien mieux. On pourrait d'ailleurs opposer aux patrons l'argument évoqués à propos des traders : qu'ils partent, mais pour aller où ? Se croient-ils attendus aux Etats-Unis ou ailleurs ? Le « marché des dirigeants » y est déjà formé sans eux, il est suffisamment concurrentiel et encombré, et nul ne les attend. Qu'on laisse donc partir sans crainte ceux qui se croient irremplaçables : d'abord ils pourraient bien revenir plus vite qu'ils ne l'imaginent, ensuite il s'en trouve pléthore derrière pour prendre leur place, enfin les attrait de la détention du pouvoir seront toujours suffisamment puissants pour en convaincre d'y céder même à rémunération « réduite ».

### **Bonus et primes, ou la captation individuelle des efforts collectifs – déconstruction du « mérite »**

Mais dire cela c'est rester prisonnier du schème de la compétence des individus, c'est-à-dire en définitive de l'homme providentiel – à qui par conséquent la société devra tout et donnera tout – et, partant, laisser de côté l'idée, au moins aussi pertinente, de la compétence collective. Quoique le libéralisme fasse sur elle une impasse quasi-systématique, aussi bien dans les formes de reconnaissance que dans l'encouragement à se développer, son existence est attestée dans les multiples expériences de sociétés coopératives, qui ne sont pas identifiées comme des « succès » pour cette simple raison qu'elles ne reconnaissent pas les critères habituels du « succès », ceux de l'expansion forcenée et de l'acharnement dans le profit. Ainsi la dépendance stratégique assumée du mouvement coopératif à la compétence collective a-t-elle la propriété de faire apparaître en creux l'énormité du contresens pourtant le plus central à la pensée libérale : le contresens « méritologique ». Si loin que le Medef se déclare prêt à aller dans la voie de la retenue (pas loin et de mauvais gré), il restera accroché à son idée du mérite qui, devenue indéfendable en temps de crise, justifie toujours à ses yeux qu'aux beaux jours toute la fortune de l'entreprise soit entièrement redevable à son chef. On peine

rétrospectivement à croire qu'il ait fallu tant d'années pour en finir avec les parachutes dorés, « sanction » d'échecs tout aussi retentissants, en contravention manifeste avec la doctrine alléguée, et c'est probablement la raison pour laquelle, dans un premier temps au moins, l'opinion estime avoir obtenu gain de cause à l'annonce de l'abandon de ces pratiques<sup>27</sup>. Mais, pourvu d'ailleurs qu'on fasse abstraction des contraintes extraordinairement légères, en fait même complètement nulles, que le rapport du Medef envisage pour instituer cette « discipline », la question des énormes rémunérations en cas de « réussite » demeure de l'ordre des évidences si évidentes que c'est l'idée même d'en discuter qui semble baroque.

Il y a pourtant plus d'une raison d'ouvrir la question. A commencer par celle de « l'imputation du succès », il faudrait plutôt dire de « l'imputabilité » du succès, à savoir : de qui ce succès (de l'entreprise) est-il le fait, à qui revient-il de l'attribuer ? Dans la pensée libérale, l'imputabilité des effets ne fait pas l'ombre d'un doute : les individus sont libres, souverains et responsables. On sait ce que chacun a fait, on sait ce qui s'en est suivi, ce qui s'en est suivi est l'effet de ce que chacun a fait, l'intéressé en portera donc la responsabilité et en recueillera les fruits – ou les sanctions –, lui et lui seul. Il faudrait entrer dans une discussion proprement philosophique pour défaire cette fausse évidence de la responsabilité dont personne, ou presque, spontanément ne doute pourtant un instant. Mais c'est un terrain où le combat est perdu d'avance tant le schème libéral est profondément ancré dans les têtes, et ce n'est pas avec des arguments philosophiques qu'on défait un certain sentiment de soi, un certain rapport de soi à soi hérité d'une généalogie séculaire. Une objection moins profonde, mais de plus fort pouvoir de conviction, reste cependant possible qui, maintenant le schème de la responsabilité, ou de l'imputabilité, en modifie le point d'application : non pas des individus isolés et séparables, mais toujours des collectifs. Pour le coup voilà bien une idée qui a tout pour s'imposer avec la force de l'évidence, et d'une évidence bien fondée cette fois : par quelle aberration intellectuelle peut-on en effet envisager de n'imputer la réussite d'une entité éminemment collective, comme une entreprise, qu'à un seul individu, fût-il son « chef » ? Comme si le chef faisait tout tout seul ! Et même : comme si, sans le chef rien ne se faisait ! Les importants qui savent toujours aménager la doctrine au mieux de leurs intérêts ont une conscience discrète de ce vice de raisonnement, qu'ils savent parfaitement utiliser quand les choses tournent mal. Car on aura noté qu'en cas de déconfiture, tout soudain il n'y a plus

---

<sup>27</sup> L'idée d'abandon demanderait à être en fait sérieusement édulcorée, comme l'atteste la lecture du rapport du Medef-AFEP sur la question qui ne formule que des souhaits et laisse entièrement aux conseils d'administration, dont la souveraineté est rappelée plus d'une fois, le soin de leur donner la traduction qui leur sied. « Recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé », octobre 2008.

que de la responsabilité collective. Total brise un de ses tankers mais la pollution ne saurait être imputée à son président : il y a l'armateur, le concepteur du navire, le certificateur qui lui a permis de prendre la mer, peut-être les météorologues qui n'ont pas suffisamment averti de la tempête, sans doute l'Etat, en fait toujours l'Etat, on ne sait pas pourquoi mais on trouvera – Matthieu Pigasse vice-président de Lazard Frères n'explique-t-il pas doctement que la crise financière a aussi pour responsable l'Etat ?<sup>28</sup> Cette fois il n'y a plus qu'une « chaîne de responsabilités », si longue, si étirée, que le président Total y a presque entièrement disparu. Pour les patrons il y a donc des chaînes qui libèrent... On les sort chaque fois que nécessaire et pour transfigurer le démerite individuel patronal en carence collective aussi étendue que possible. Cependant lorsqu'il s'agit d'annoncer les 12 milliards d'euros de profit de Total c'est son président et lui seul qui est au pupitre, et nul ne doit en douter : ce profit est bien *son* œuvre.

### ***Eat what you kill !***

La finance pousse le raisonnement à ses dernières extrémités. Elle formule elle-même ses maximes avec le zeste de cynisme qui fait sa marque de fabrique, et parle à propos du principe des bonus de la « *eat-what-you-kill culture* ». De même que la proie que vous avez capturée vous appartient en totalité, de même la plus-value que vous avez ramenée est *votre* profit. Portant la logique jusqu'à son terme, on se demande presque comment la banque ose en accaparer une part. Formidable paradoxe de la finance, marxiste qui s'ignore – mais d'un marxisme très particulier bien sûr. Car pour l'être vraiment, il faudrait dire que l'entreprise entière a été nécessaire pour produire la plus-value du trader, et ajouter que l'entreprise entière n'est pas une entité abstraite supérieure à ses salariés, mais la collectivité de ceux-ci et pas autre chose. Pour passer un ordre en salle de marché, il faut un *back office* en état de marche, des stratégestes qui ont produit des schémas d'anticipation, des analystes qui ont formulé des avis, et aussi un service qui règle comme il faut les factures d'électricité pour que les écrans ne passent pas au noir, des personnes qui font le ménage pour que la salle ne tourne pas à la porcherie – physiquement du moins. Le trader qui s'imagine souverain n'est donc rien sans tous ces collaborateurs de coulisse, et il pourrait prendre les paris les plus audacieux et les plus rémunérateurs, cliquer autant qu'il le veut ou aboyer dans un téléphone à s'en briser les cordes vocales, son agitation, sans ceux-ci, ne rapporterait pas un euro. A l'exact opposé

---

<sup>28</sup> Emission *Revu et corrigé*, France 5, 8 février 2009.

des dilutions opérées en cas de crise, c'est donc ici l'extrémité de la chaîne qui revendique le produit de l'effort de toute la chaîne, et – le plus ahurissant – l'obtient !

C'est bien pourquoi la rémunération des traders est par excellence le front symbolique de la bataille : parce qu'il donne à voir sous sa forme la plus pure la logique à l'œuvre partout ailleurs dans la grande entreprise néo-libérale, où les dirigeants, progressivement gagnés par la « *eat-what-you-kill culture* » s'entretiennent mutuellement dans le délire méritologique leur attribuant, parce qu'ils sont en haut de la structure, le bénéfice moral, puis pécuniaire, des réussites de la structure. On reste plus perplexe encore de voir combien le discours patronal de « la rémunération bien méritée » aura réussi à se maintenir en dépit des manèges évidemment asymétriques de l'argument méritologique : les profits sont attribuables à *ma* responsabilité individuelles et les pertes à *la* responsabilité collective. Or, de ces deux imputations, il faut choisir ! On a compris de quelle côté penchait la présente analyse : dans des économies où la division du travail a atteint la profondeur que nous connaissons, le moindre acte productif est la somme d'une multiplicité de contributions qui rendent l'idée d'en attribuer le fait à une seule d'entre elles proprement absurde. A supposer qu'on veuille bien lui accorder d'être davantage qu'une simple rationalisation des intérêts des dominants, la pensée libérale, qui ne veut connaître que des individus séparés, manque tout de la vie sociale dont elle prétend parler, et notamment qu'elle est... sociale ! Aussi la préservation du schème méritologique exige-t-elle de faire oublier en permanence le caractère intrinsèquement combiné des actes productifs et la fréquente impossibilité de les décomposer pour mesurer exactement les contributions individuelles. Dissimulée derrière la fiction de la « séparabilité » et de la « mesurabilité » – fiction à laquelle la théorie économique néoclassique a apporté son constant renfort sous l'énoncé de « la rémunération des facteurs à leur productivité marginale » – la vérité à refouler impérativement c'est que la fixation des salaires est un processus *politique*. Nulle part il n'y a de maître-étalon *objectif* du mérite, qu'il soit moral ou « contributiviste », mais seulement des processus de pouvoir qui règlent des partages inégaux. Par un paradoxe que l'histoire de la pensée réserve parfois, la théorie économique qui, se réclamant d'Adam Smith, aurait dû poser le fait premier de la division du travail, donc de l'inextricable combinaison des travaux, aura été la moins capable d'en tirer les véritables conséquences.

### **Et si vraiment on voulait garder les bonus...**

La discussion ne s'arrête pas là. Car rien n'a été dit encore à propos des termes de « succès » ou de « réussite », jusqu'ici volontairement laissés dans le vague de guillemets

appropriés. Or c'est peu dire que ces termes admettent de multiples définitions, et qu'en retenir une plutôt qu'une autre fait de belles différences. Là aussi, c'est un problème qu'il était préférable de ne pas soulever, car la préférence de certains pour une définition particulière demandait à ce que fût effacée la possibilité même de définitions latérales. Rien n'est moins neutre que l'idée du « succès », sauf à ce qu'elle ait préalablement reçu une définition très précise. Mais qui peut le dire en économie ? Les actionnaires ont dit leur mot en cette matière et ils ont tout fait pour qu'il soit définitif : le « succès » sera mesuré par le cours de Bourse, alias « la création de valeur »<sup>29</sup>. L'enrichissement du capital-actions est devenu l'étalon. Elle admet des variantes et des définitions intermédiaires, mais toutes ne font que décliner l'exclusif point de vue des actionnaires sur l'entreprise, et les formes restreintes dans lesquelles doit entrer sa « réussite ». Voilà défini le mérite patronal – et les façons de le « récompenser » qui s'ensuivent logiquement : indexation des bonus sur les profits et stock-options. Plus d'une décennie de ce régime a maintenant amplement montré ce qui résultait pour les salariés de cette définition-là du « mérite », et du parfait alignement subséquent des intérêts patronaux sur ceux des actionnaires, c'est-à-dire du non moins parfait déclasserement de ceux des salariés. Aussi est-il difficile de résister à l'expérience de pensée qui consisterait à imaginer ce que deviendrait la gestion des entreprises, et la vie des salariés, si la « réussite », et à sa suite le mérite patronal, se trouvaient redéfinis, par exemple, d'après le nombre d'emplois créés, le taux de progression des salaires<sup>30</sup>, ou un indicateur quelconque de satisfaction des employés quant à leur vie professionnelle. Si vraiment c'était trop demander que de renoncer, intellectuellement et pratiquement, au schème méritologique, alors que ce soit sous ces formes-là du « mérite », et non pas sous celle qui a pour effet de systématiquement engendrer de la souffrance pour les écartés des bonus.

---

<sup>29</sup> Dans sa définition la plus rudimentaire. Car pour affirmer un point de vue précis, celui des actionnaires, l'idée de « création de valeur » est tout sauf précise : on peut en recenser jusqu'à 14 définitions, toutes plus variées les unes que les autres, parfois même contradictoires ! Voir à ce propos Frédéric Lordon, « La "création de valeur" comme rhétorique et comme pratique. Généalogie de la valeur actionnariale », *L'Année de la Régulation*, n° 4, La Découverte, 2000

<sup>30</sup> Evidemment sous la condition, pour une entreprise privée, de demeurer en vie, c'est-à-dire non chroniquement déficitaire.